

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MAI 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen, Elisabeth Caux, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Kaouthar Benameur, Laurent Remy, Patrick Villette, Caroline Danhiez-Caillet, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

Absents excusés représentés :

Pierre Bertiaux	Pouvoir à Mireille Delafaix
David Saussol	Pouvoir à David Ros
Alexis Midol-Monnet (arrivée à 20 h37)	Pouvoir à Eliane Sauteron
Hervé Dole	Pouvoir à Anne-Charlotte Benichou
Albert Da Silva	Pouvoir à Frédéric Henriot
Elisabeth De Lavergne	Pouvoir à Martine Charvin
Christophe Le Forestier	Pouvoir à Philippe Villette
Louis Leroy	Pouvoir à Caroline Danhiez-Caillet

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 25
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Laurent Remy est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-34 – COMMISSIONS MUNICIPALES – ELECTION D'UN REPRESENTANT POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION MUNICIPALE DE LA VIE ET DE L'ANIMATION DE LA CITE

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-22,

Vu la délibération n°2020-22 du 09 juin 2020 portant création de la commission municipale de la vie et de l'animation de la cité,

Vu la démission de Monsieur Louis Leroy, de sa de sa fonction de représentant du conseil municipal au sein de la commission municipale de la vie et de l'animation de la cité,

Considérant qu'il convient de ce fait, de procéder à la désignation d'un nouveau membre au sein de cette commission,

Considérant que cette désignation doit respecter le principe de la représentation proportionnelle,

Après appel de candidatures :

- **Procède**, à main levée, à l'unanimité et suivant le principe de la représentation proportionnelle à la désignation d'un nouveau membre représentant le conseil municipal, au sein de la commission municipale de la vie et de l'animation de la cité,

Monsieur Pierrick COURILLEAU ayant obtenu l'unanimité des suffrages est élu en qualité de membre représentant le Conseil municipal, au sein de la commission municipale de la vie et de l'animation de la cité.

La composition de cette commission est désormais la suivante :

Au titre de la majorité :

- Elisabeth DELAMOYE
- Anne-Charlotte BENICHOU
- Ariane WACHTHAUSEN
- Véronique FRANCE-TARIF
- Eliane SAUTERON
- Yann OMBRELLO
- Alexis MIDOL-MONNET
- Augustin BOUSBAIN
- Hervé DOLE
- Martine CHARVIN
- Alain CANO
- Mireille DELAFAIX
- Albert DA SILVA
- Michèle VIALA
- Elisabeth DE LAVERGNE

Et au titre de la minorité :

- Christophe LE FORESTIER
- Patrick VILLETTE
- Caroline DANHIEZ-CAILLOT

- Pierrick COURILLEAU
- Eric LUCAS

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le 30 MAI 2022
et de la publication le

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

30 MAI 2022

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE D'ORSAY" and "77120 ORSAY". The signature is a cursive-style name that appears to be "David Ros".